

Modalités d'inscription « offre **CLASSIQUE** » au DE C.ESF **2022/2023**

Tout candidat souhaitant s'inscrire en 3^{ème} année de Conseiller en Economie Sociale Familiale pour la rentrée de **septembre 2022** doit impérativement nous adresser les documents suivants :

ADMINISTRATIF	FINANCIER
CV + lettre de motivation	^{*1} un chèque ou un virement de 75€ pour l'entretien de sélection <i>pour les candidats extérieurs à Clorivière</i>
Relevé de notes du BAC	25€ de frais administratifs
Bulletins de la 1 ^{ère} année de BTS ESF	Dernier avis d'imposition des parents
Bulletin du 1er semestre de la 2 ^{ème} année de BTS ESF (et du 2 ^e semestre si vous êtes en sa possession)	Notification de la Bourse si l'élève est boursier

L'inscription définitive est liée :

- ^{*1} à un entretien en face à face avec deux membres de la commission pédagogique -1 formateur et 1 professionnel du champ social- (**uniquement pour les candidats extérieurs à l'IS Clorivière**),
- au versement d'un acompte de 350€ non remboursable en cas de désistement,
- à l'obtention du BTS ESF et
- à l'avancée des recherches d'un lieu de stage.

Coût de la formation individuelle	1590€ pour l'ISC (+200€ de frais d'inscription au Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM), soit un total de 1790€
^{*2} Rétrocession en fonction de critères sociaux	Jusqu'à 800€
^{*3} Réduction pour tout étudiant ayant signé sa convention avant le 30 juin 2022	-90€
^{*3} Soit une formation à partir de 900€	

« En cas de départ de l'établissement en cours d'année, tout mois commencé est dû et 50% du solde des frais de scolarisation seront demandés »

Pour les candidats dont la formation est financée **par un employeur ou un organisme**, le coût de la formation s'élève à **3000 €**.

^{*1} Chèque ou virement de 75€ pour les candidats extérieurs à l'ordre de l'Institut Supérieur Clorivière

^{*2} Etablie en fonction de l'attribution d'une « aide » délivrée à l'Institut par la Région Ile-de-France et **redistribuée** selon des critères sociaux à la **mi-février 2023**

^{*3} Déduction faite de la rétrocession maximale selon l'éligibilité aux critères sociaux ainsi que de la réduction liée à la signature d'une convention de stage avant le 30 juin 2022

Merci d'adresser votre dossier complet au secrétariat C.ESF
à l'attention de **Mme SANOGO** au **119, boulevard Diderot - 75012 PARIS**